



Plan National de Formation

Éduquer aux usages responsables des réseaux sociaux

Jeudi 28 et Vendredi 29 avril – Poitiers

École supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESENESR) Boulevard des Frères Lumière 86963 Futuroscope Chasseneuil

Le Programme

Problématique générale

Le développement des médias sociaux et l'usage des réseaux sociaux par les jeunes occupent une place importante dans leurs pratiques numériques quotidiennes, en classe et hors la classe. Il en va de même pour les équipes pédagogiques et éducatives. Ces pratiques ont de nombreuses répercussions dans la vie des établissements scolaires et des écoles. Si les aspects positifs sont indéniables, leur essor favorise la construction de compétences en termes de communication et de création, d'autres, résultant d'usages mal maîtrisés, interpellent la communauté éducative.

Ce séminaire sera l'occasion d'en appréhender les enjeux et de proposer quelques pistes de travail devant permettre de renforcer la capacité de développer une culture d'établissement centrée sur la confiance et un bon climat scolaire. Dans cette perspective, trois thématiques principales seront explorées à partir d'une analyse de faits observés, de leur compréhension théorique et d'un approfondissement en ateliers :

- L'identité numérique sur les réseaux sociaux : production, maîtrise et valorisation de ses traces
- Les aspects juridiques et éthiques des échanges et du partage sur les réseaux sociaux
- Le décryptage des mécanismes de propagande, de complotisme, de harcèlement et de violence numériques : quelques dispositifs pour y faire face, place de l'éducation aux médias et à l'information.

Jeudi 28 avril 2016

9h30 Accueil des participants

10h00 Ouverture du séminaire

Mathieu Jeandron, directeur du numérique pour l'éducation ou son représentant Jean-Marie Panazol, directeur de l'Ecole supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

10h30 Table ronde : trois études de cas introductives

Les trois études de cas conçues à partir de situations réelles illustreront les problématiques qui seront abordées tout au long du séminaire. Elles seront commentées par Fabrice Mattatia, expert juridique, Direction du numérique pour l'éducation (podcasts).

Animateur : Brigitte Jauffret, Direction du numérique pour l'éducation

Chloé Riban, Mission prévention et lutte contre les violences en milieu scolaire

Franck Prudhomme, proviseur Lycée Merleau-Ponty à Rochefort

Michel Reverchon-Billot, inspecteur général de l'éducation nationale, groupe Etablissements et vie scolaire

Justine Atlan, directrice de l'association e-enfance

12h00 Intervention de Najat Vallaud-Belkacem

Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

12h30 Déjeuner

14h00 Publications et traces numériques sur les réseaux sociaux : se construire une identité numérique positive

Caractéristiques invariantes se rapportant à la création, à la gestion et aux enjeux de nos identités numériques. Conséquences. Stratégies de maîtrise de ses données.

Présentation : Mireille Lamouroux, Direction du numérique pour l'éducation

Dominique Cardon, chercheur au Laboratoire des usages de France Telecom, R&D et chercheur associé à l'Université de Marne-la-Vallée

Stéphane Petitcolas, ingénieur expert, Commission nationale de l'informatique et des libertés

15h30 Pause

16h00 Ateliers en parallèle. Première session

- Vie privée et vie scolaire, perméabilité des sphères privées et scolaires. Quelles frontières, quelles limites ?
- Traces, identité personnelle
- Pratiques en établissement : contrôle ou accompagnement ?
- Communication et image institutionnelle Responsabilité des chefs d'établissement.
- Accompagnement des équipes : formation aux réseaux sociaux et à une analyse des pratiques des jeunes
- Analyse de sites web

17h30 Fin de la journée

Vendredi 29 avril 2016

9h00 Table ronde : s'exprimer, échanger et partager sur les réseaux sociaux dans le respect des autres et de soi-même : aspects juridiques et éthiques

Rappel des règles légales. La liberté d'expression n'est pas absolue et il faut en connaître les limites d'autant plus que les réseaux sociaux sont dans la plupart des cas considérés comme un espace public.

Animateur : Philippe Roederer, délégué académique au numérique, académie de Créteil Marie Soulez, avocate, cabinet Bensoussan

Xavier Brouillard, département des infrastructures et des services pour les établissements et la vie de l'élève, Direction du numérique pour l'éducation.

Jean-Louis Brunel, responsable du pôle national sécurité des systèmes d'informations, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

10h30 Ateliers en parallèle. Deuxième session

- Vie privée et vie scolaire, perméabilité des sphères privées et scolaires. Quelles frontières, quelles limites ?
- Traces, identité personnelle
- Pratiques en établissement : contrôle ou accompagnement ?
- Communication et image institutionnelle : responsabilité des chefs d'établissement.
- Accompagnement des équipes : formation aux réseaux sociaux et à une analyse des pratiques des jeunes
- Analyse de sites web

12h00 Déjeuner

13h00 Table ronde : analyser les mécanismes de propagande, de complotisme et de cyberviolence ; réagir en organisant le traitement des incidents et en développant l'éducation aux médias et à l'information.

Exposé des caractéristiques principales d'actions transgressives, définition d'un certain nombre de recommandations génériques, proposition de solutions numériques garanties qui permettent de faire le lien entre liberté pédagogique et contexte précis tant de l'Internet que du système d'information de l'établissement, cadre de développement d'une éducation positive et responsable aux bons usages des réseaux sociaux.

Animateur : Alain Van Sante, délégué académique au numérique, académie de Rennes André Canvel, délégué ministériel chargé de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire

Pascal Froissard, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, université de Paris 8

Dominique Alglave, responsable de la sécurité des systèmes d'information, bureau des infrastructures techniques et des prestations de service informatique pour l'administration centrale, direction du numérique pour l'éducation

Dominique Rojat, inspecteur général de l'éducation nationale, groupe Sciences et technologies du vivant, de la santé et de la Terre

15h00 Clôture

Direction du numérique pour l'éducation (DNE)